



Association Sportive

Collège Victor Hugo - Puiseaux

ANNEE 2023 - 2024



Fonctionnement de l'AS

L'AS du collège est affiliée à l'UNSS (union national du sport scolaire).

Depuis la rentrée 2022, l'AS du collège est labélisée « génération 2024 » avec une médaille d'argent.

Bureau :

Présidente : Mme COLARD

Secrétaire : Mme RODRIGUES

Trésorier : M PIERRE

Coordonnatrice du district de Pithiviers : Mme BOUHADDIOUI

Inscriptions :

- Fiche d'inscription à retirer auprès des professeurs d'EPS ou à télécharger sur le site du collège
- Cotisation annuelle de 20 euros (**15 euros par élève si fratrie** : si 2 enfants d'une même famille s'inscrivent à l'AS : 30 euros pour les 2 inscriptions).

Dispositif Ulis et élèves avec dossier MDPH : participation aux compétitions en « sport partagé » et ou « valides »

Activités et créneaux :

Des propositions seront affichées et publiées sur le site du collège pour le début d'année, des ajustements seront faits en fonctions des demandes des élèves (et de l'évolution du protocole sanitaire).

En début d'année, il est recommandé aux élèves de venir sur les créneaux où ils sont libres afin de nous permettre de faire ces ajustements.*

Une période d'essai en début d'année est programmée du 18 septembre au 20 octobre afin de permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement de l'AS.

Planning du 18/09 au 20/10

LUNDI 12h15 – 13h15	MARDI 13h10 – 14h10	MERCREDI	JEUDI 12h15 – 13h15	VENDREDI 13h10 – 14h10
VB Mme BOUHADDIOUI	Kick Light Mme RODRIGUES	Activités ponctuelles Ou Déplacements AS	Futsal Mme RODRIGUES	VB M PIERRE
Gym M PIERRE	Jeune Reporter Mme BOUHADDIOUI		Cirque Mme BOUHADDIOUI	

Fonctionnement

- Les élèves peuvent pratiquer toutes les activités proposées par l'association*(selon le planning affiché + publication site collège), selon leurs choix, en loisir ou en compétition, une fois que leur adhésion à l'Association sportive est validée.

UN BRACELET leur sera donné et une gommette sera collée sur leur carte de cantine ce qui facilitera leur passage à la cantine et l'accès aux créneaux de l'AS.*

Attention, pour des raisons de sécurité, un maximum de 30 élèves par créneau (un roulement pourra être mis en place s'il y a trop de demandes)

- L'adhésion à l'AS suppose une présence régulière aux entraînements, ainsi qu'une éventuelle participation aux compétitions et/ou sorties.

L'appel sera réalisé à chaque séance

Liste des élèves

Une liste des élèves inscrits à l'AS est régulièrement mise à jour par Mme RODRIGUES et envoyée à Mme CAVEREAU et Virginie

*Des adaptations / modifications pourront survenir en cours d'année selon l'évolution du protocole sanitaire (cantine, activités, brassage, sorties, compétitions...)

Il est important de regarder régulièrement le site du collège (« association sportive ») et l'affichage dans le collège.

Réfectoire / Vie scolaire

Priorité accordée aux élèves inscrits à l'AS*

- Le bracelet devrait faciliter l'identification des élèves inscrits à l'AS + gommette sur la carte de cantine.
- Une liste des élèves inscrits à l'AS (en cas de doute sur le bracelet)

Attention, certains élèves tentent de passer en priorité à la cantine sans pour autant se présenter à l'AS certains jours. Ou inversement, ne se présentent pas au self pour pouvoir aller à l'AS.

Nous rappelons que l'élève se rend à l'AS sur son temps libre : cela ne lui donne pas le droit de « sécher » des cours. Cela suppose également qu'il dispose d'assez de temps pour manger au self avant ou après l'AS : les professeurs d'EPS peuvent, si besoin, attendre 10 min pour laisser aux élèves le temps de manger (s'ils sont nombreux dans ce cas).

En aucun cas, l'élève ne pourra se permettre de ne pas se présenter à la cantine ou de jeter un plateau plein pour pouvoir se rendre à l'AS.

- Pour certains déplacements, selon l'horaire de départ, une liste est envoyée à Mme CAVEREAU afin de pouvoir les libérer de cours plus tôt (le mercredi)
- Parfois les élèves mangeront dans la cours (sous la responsabilité des professeurs d'EPS).

Compétitions

- Le calendrier des rencontres et manifestations sportives sera affiché au collège (hall d'entrée, local EPS) et publié sur le site du collège (rubrique Association sportive)

Elles ont lieu le mercredi (après-midi) sauf événements exceptionnels. Le départ et le retour se feront du collège (il faudra être en capacité de récupérer votre enfant au collège le mercredi après-midi souvent vers 16h30/17h ou prévoir un covoiturage)

- Des fiches d'autorisation parentale seront distribuées aux élèves pour chaque déplacement et nous seront rendues en main propre ou dans une boîte prévue à cet effet près de l'accueil (hall d'entrée)

Il sera demandé aux élèves de rapporter le document signé par les parents le plus rapidement possible vu les délais parfois assez courts entre la distribution des fiches et les dates de déplacement (enchaînement des compétitions, commande de bus etc...).

- Dès que toutes les autorisations sont récupérées, la liste est affichée en salle des professeurs et envoyée par mail à Mme CAVEREAU (et aux collègues, parfois tardivement vu les délais souvent courts entre chaque compétition). Nous sensibilisons les élèves à cela.

- L'appel est fait avant chaque départ (une copie des présences est conservée dans un porte document dans le bureau de Virginie)

Résultats et informations de dernières minutes

Ils sont régulièrement publiés sur le site du collège.

1^{er} événements de l'année :

Mercredi 20 septembre 2023		JNSS Rugby : élèves de 4 ^{ème} 3 ^{ème}
Mercredi 27 septembre 2023		JNSS : journée spéciale garçons 6 ^{ème} et 5 ^{ème}
Mercredi 4 octobre 2023		Vivons le sport au féminin : journée spéciale filles 6 ^{ème} et 5 ^{ème}